Premiers pas en Rando

Séance 22	Animateurs : Alain, Catherine, Franco, Jean-Claude, Marie-Paule, Marie-Pierre, Noël	Le 05 mai 2021

LA SEANCE :

Pour cette 22ème séance de PPER, Noël nous avait donné R-V au carrefour du Blanc Murger pour une rando de 8.7 km avec 170 m de dénivelé. La météo n'était pas celle d'un mois de mai… une température de 7° avec un ciel très gris, heureusement sans pluie mise à part la petite averse au départ. Noël et Claudia avaient changé la donne en préparant la rando du jour. La carte vierge de trace était accompagnée d'un descriptif précis de l'itinéraire, le pas à pas. Comme d'habitude chacun s'est concentré pour déchiffrer et interpréter les 18 consignes pour avancer sur l'itinéraire à l'aide des précieux et indispensables outils que sont la boussole et la carte. Une nouvelle fois nos jeunes nous ont bluffés par leur assurance tout au long de cette rando qui s'est bien sûr terminée en dégustant de délicieux gâteaux confectionnés par Catherine et Marie Paule.

Les découvertes du jour :

L'intérêt de ce pas à pas porte sur plusieurs points.

- Il nécessite de bien lire chaque consigne, car on a parfois tendance à survoler les phrases et à oublier un détail important.
- Il oblige à une démarche différente car plutôt que de relever un parcours à partir d'une vue graphique, il oblige à le visualiser sur la carte à partir d'une consigne écrite faisant appel à des concepts déjà utilisés de nombreuses fois (limites de parcelles, plantation de mélèzes, route forestière, chemin sinueux, etc) et à les comparer au terrain.
- Chaque portion de parcours doit être correctement accomplie jusqu'à son point d'arrivée précis, sinon la consigne suivante ne sera pas utilisable.
- Comme chaque enfant était accompagné d'un adulte nous avons pu échelonner les départs pour une meilleure recherche de l'itinéraire par chaque binôme.
- Nous l'avons constaté suivre le groupe précédent en se croyant ailleurs sur la carte ne permet plus de poursuivre l'expérience. Il a fallu demander de l'aide pour se recaler au point suivant.
- Evaluer les distances à partir du nombre de pas ou du temps parcouru pas facile on a tous encore des progrès à faire.
- Enfin découvrir des mots nouveaux (chemin sinueux, houppier,…)

Les deux premiers groupes ont pu observer ce milan royal qui tourne au dessus du massif du Pergis. Ce rapace est en voie de disparition et il est recommandé de ne pas le déranger car il est très craintif et facilement perturbé par des mouvements humains de proximité.

LES PARTICIPANTS :

Bertille, Célia, Cyprien, Louison, Titouan et Ysaline

QUELQUES IMAGES :

Nous avons marché séparément
nous avons donc peu de photos

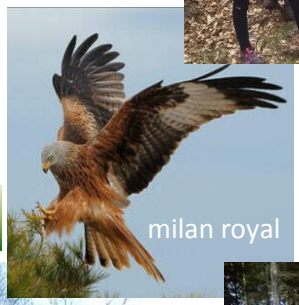

milan royal

LE PAS à PAS

Parcours pas à pas PPER 22

Règle du jeu : Il s'agit d'une randonnée de 9 km à faire en 20 étapes. Pour chacune, des indications vous sont données :

- Des directions données en degrés, par exemple (120°) ou (azimut 120°) pour vous diriger avec votre boussole.
- Des directions données vers la droite ou la gauche lorsqu'on regarde dans le sens du parcours.
- Des directions par rapport au Nord :
  Nord↑, Nord-est ↗, Est →, Sud-Est ↘, Sud ↓, Sud-Ouest ↙, Ouest ←, Nord-Ouest ↖ et Nord ↑.
- Des distances à parcourir et que vous pouvez évaluer en comptant vos pas ou le temps de marche.
- Des informations qui décrivent le parcours (limites de parcelles, maison, route bitumée, ligne électrique, etc…)

ATTENTION ! Vous devez absolument réussir une étape pour pouvoir faire la suivante. Vous devez donc en permanence contrôler que vous êtes au bon endroit. Si par exemple il n'y a pas de chemin forestier sur lequel vous devez vous engager à l'azimut 100° c'est que vous avez échoué à l'étape précédente et que vous n'êtes pas au bon endroit...

Servez vous de l'échelle pour apprécier les distances. Pour que chacun(e) évalue son nombre de pas à faire pour parcourir 100 m, on compte le nombre de pas entre les deux balises du carrefour au départ et on le mutiplie par 3. On obtient alors le nombre de pas pour 100m. On peut aussi se dire qu'on parcourt 100m en 2 minutes de marche.

Enfin, lorsque vous êtes sûr d'avoir bien réalisé l'étape, dessinez la portion parcourue et le N° d'étape à son extrémité.

On y va ! Au départ carrefour du Blanc Murger chercher un petit sentier qui monte dans un talus azimut 235°

1. Ce sentier monte assez fort en surplombant la route sur une distance d'un peu plus de 200m jusqu'à un carrefour de sentiers avec un poteau indicateur à trois directions. Tracer la portion de parcours et inscrire le 01 sur la carte.
2. Prendre la direction indiquée le Roulier à l'azimut 198° jusqu'à arriver sur un chemin forestier plus important sous la grande ligne électrique. Tracer la portion de parcours et inscrire le 02 sur la carte.
3. A cet endroit, prendre ce chemin forestier vers le nord-ouest (320°) sous une grosse ligne électrique sur 130m. Poursuivre sur ce chemin qui oblique plus vers l'ouest (284°) sur 425m jusqu'au grand virage après 3 groupes de maisons. (ce chemin est devenu une route bitumée depuis les premières maisons) Inscrire le 03 au grand virage.
4. Poursuivre encore sur cette même route qui passe sous une ligne électrique moins importante 100 m après le virage jusqu'à une patte d'oie sur 490m environ soit 390m après la ligne électrique. Vous êtes alors à la côte 528 au lieu dit "les Baraques". Tracer la portion de parcours et inscrire le 04 sur la carte.
5. A cette patte d'oie, prendre à droite azimut 323°, la route tourne à droite à 80m de la patte d'oie et se dirige vers le nord-est ↗, passe encore sous la grande ligne électrique jusqu'au carrefour routier. Tracer et inscrire le 05...
6. A ce carrefour, prendre l'azimut 333° et suivre cette route sur 760m jusqu'au prochain carrefour où se trouve une maison et le point coté 506. Tracer la portion de parcours et inscrire le 06 sur la carte.
7. A ce carrefour, prendre l'azimut 305° sur 131m de route goudronnée puis entrer à droite dans la limite de parcelle forestière de la forêt du Pergis (azimut 45°) et suivre cette limite de parcelle sur 415m jusqu'au croisement avec un chemin forestier. Tracer la portion de parcours et inscrire le 07 sur la carte.
8. Suivre ce chemin, azimut 300° sur 590m jusqu'à la route bitumée à la cote 535. Tracer et inscrire le 08 sur la carte.
9. Prendre l'azimut 348° sur cette route sur 600m jusqu'au point coté 545. Tracer et inscrire le N° 09 sur la carte.
10. Prendre l'azimut 77° sur 220m jusqu'au petit sentier qui s'engage à gauche vers le nord. (point coté 539 et indice RL→ en photo) Tracer et inscrire le N° 10 sur la carte.
11. Suivre ce sentier azimut 7° qui se courbe aussitôt vers l'est → sur une longueur de 160m jusqu'à l'embranchement d'une allée forestière qui apparaît sur la droite devant une plantation de mélèzes. Tracer marquer le 11 sur la carte.
12. Prendre cette allée à 115° sinueuse au début et sur 820m (12 à 15 minutes). Passer sur plusieurs troncs d'arbres abattus puis contourner plusieurs ***houppiers*** le carrefour se trouve à 80m après ces houppiers. T. et M. le N° 12.
13. Prendre l'azimut 214° sur cette nouvelle allée qui sinue un peu et sur 270m. Le chemin oblique sur la gauche pour arriver à 40m du point coté 524. Tracer et marquer l'endroit 13 sur la carte.
14. Prendre l'azimut 120° et ignorer à 40m à votre droite l'embranchement du chemin forestier pour continuer sur le même azimut de 120° encore sur 245m jusqu'à la plaque de parcelle 27 illustrée par une photo sur la carte . Marquer l'endroit 14 sur la carte
15. A la plaque de parcelle 27, prendre l'azimut 211°sur 975m. le sentier entre les parcelles 27 et 28 est peu visible, il faut s'appuyer sur les marques jaunes bien visibles sur les arbres, passer le petit ruisseau et atteindre le carrefour des parcelles 27, 28, 1 et 2. Depuis ce carrefour des 4 parcelles, continuer dans le prolongement (azimut 220°) en suivant la nouvelle limite marquée en rouge. La limite de parcelle aboutit à un chemin forestier. Rejoindre la route à 30m (290°). Tracer et marquer le N°15 sur la carte.
16. Arrivé à la route bitumée, la suivre direction du Sud-Est ↘ (120°) et sur 800m jusqu'au dessus de la cascade. N°16.
17. Descendre les escaliers vers la cascade (150°) traverser la passerelle et suivre le sentier qui monte dans la forêt (150°) jusqu'au chemin forestier à 100m de la cascade. Tracer et marquer l'endroit 17 sur la carte
18. Descendre sur ce chemin (170°) sur 600m et retrouver le point de départ.

Marquer l'endroit BRAVO ! sur la carte.

LE PARCOURS

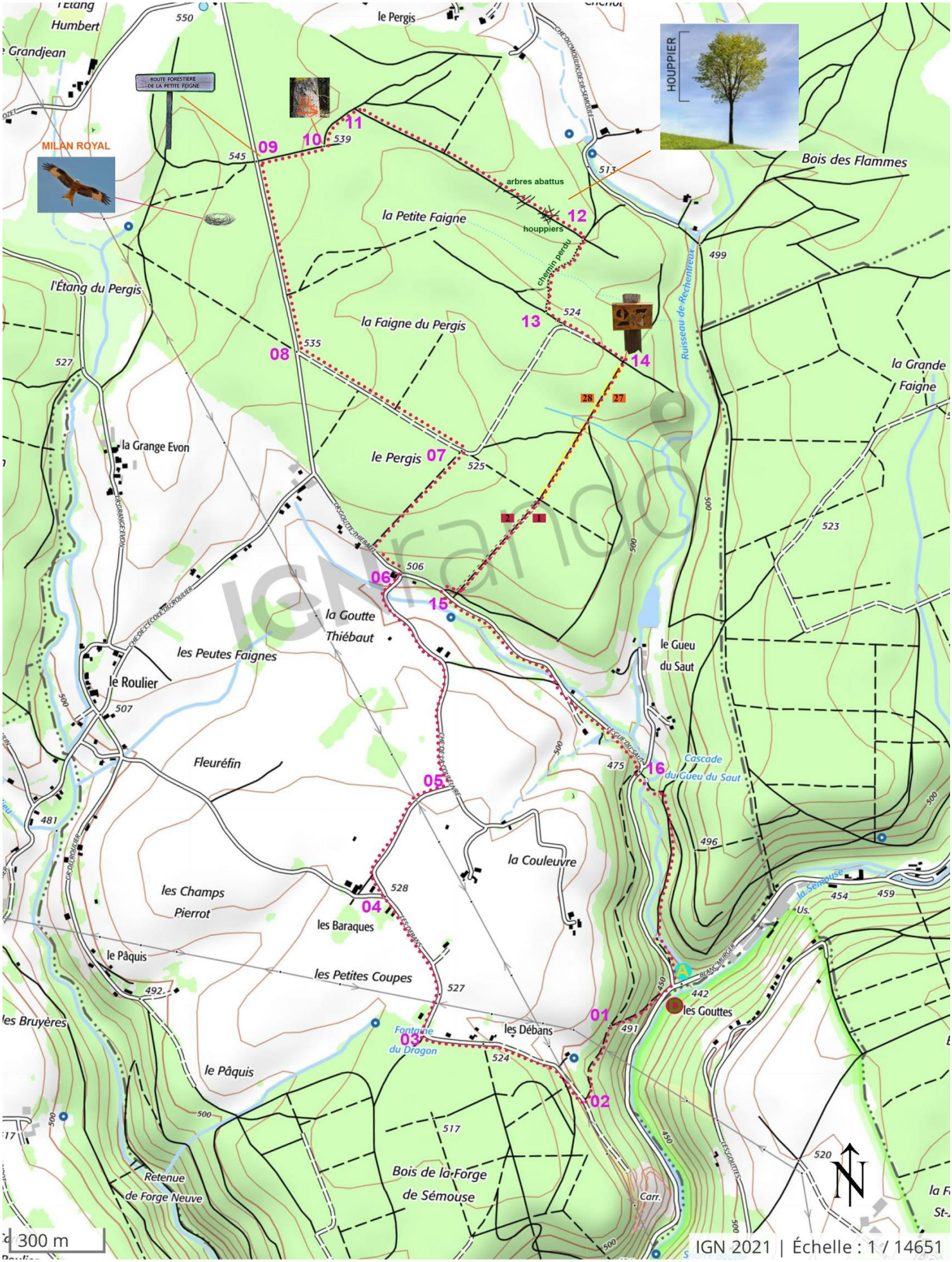
MILAN ROYAL
ROUTE FORESTIERE DE LA PETITE FEIGNE
HOUPPIER
arbres abattus
houppiers
chemin perdu
la Petite Faigne
la Faigne du Pergis
le Pergis
l'Étang du Pergis
Bois des Flammes
la Grande Faigne
Ruisseau de Rechenreux
la Grange Evon
la Goutte Thiébaut
les Peutes Faignes
le Roulier
le Gueu du Saut
Cascade du Gueu du Saut
Fleuréfin
la Couleuvre
les Champs Pierrot
les Baraques
le Pâquis
les Petites Coupes
les Débans
les Gouttes
Fontaine du Dragon
Bois de la Forge de Sémouse
Retenue de Forge Neuve
la Semouse
01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
300 m
IGN 2021 | Échelle : 1 / 14651